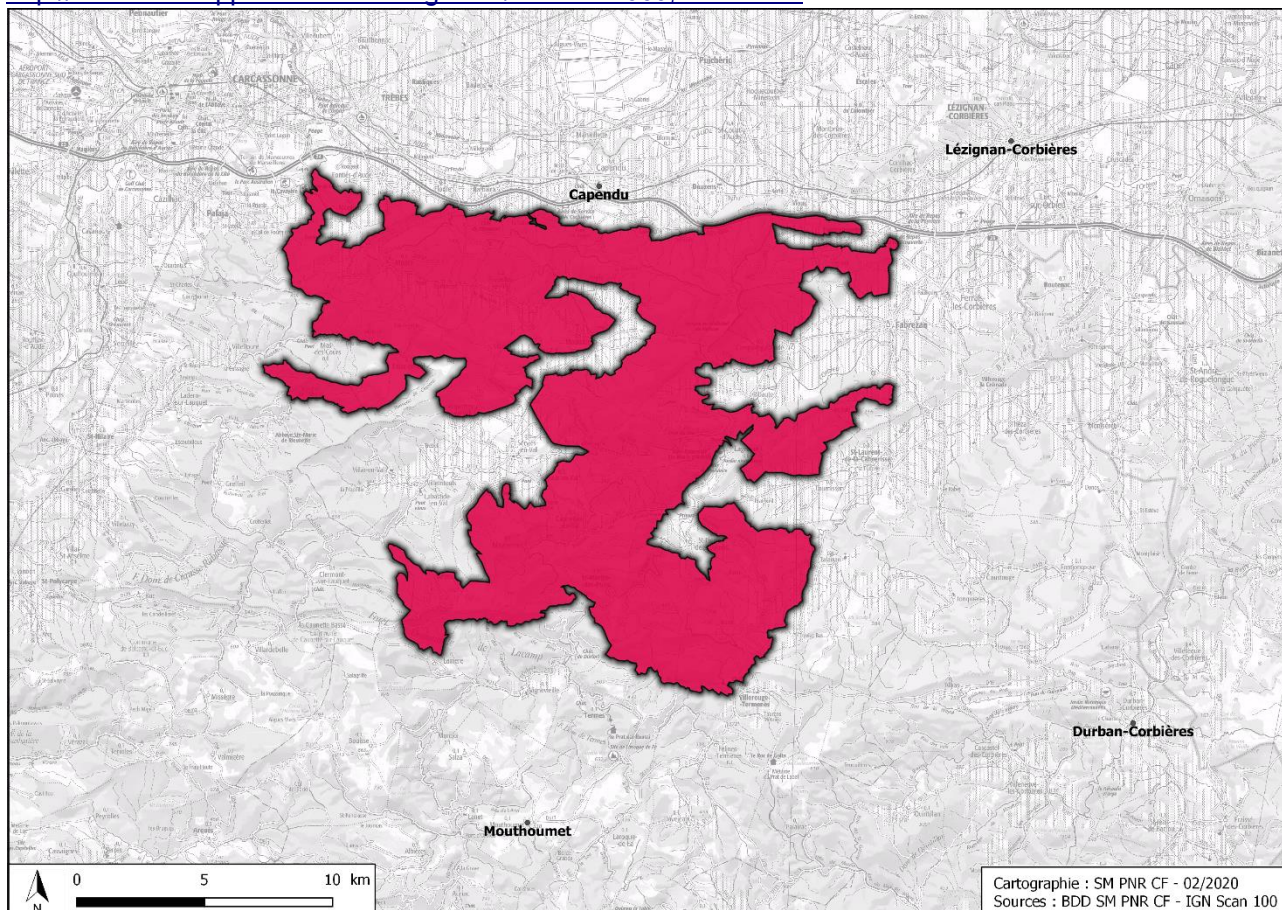


FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000 FR 9112027 – ZPS Corbières occidentales

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>



Site FR 9112027

ZPS, arrêté de désignation datant du 6 avril 2006

Département : Aude (11)

Surface du site : 22 965 ha

Opérateur : LPO Aude

Animateur du site : Syndicat Mixte de Préfiguration du PNR Corbières - Fenouillèdes

Description du site

Situé au cœur du département de l'Aude, au sud-est de Carcassonne, le massif des Corbières occidentales se compose de collines culminant en moyenne à 400 m d'altitude, recouvertes de garrigues et de pinèdes et entrecoupées de plaines viticoles. Le cours de l'Orbieu traverse ce territoire. Le climat méditerranéen y est bien marqué même si la sécheresse estivale est moins prononcée que dans la partie plus orientale où apparaissent les premières hêtraies. Ce massif assure la transition entre les chaînons les plus littoraux et la partie plus montagneuse dite des Hautes Corbières. Par la diversité de la végétation et le relief peu élevé mais marqué de barres rocheuses, les Corbières occidentales offrent de nombreux habitats favorables à certains oiseaux d'intérêt communautaire tels que l'Aigle royal ou l'Engoulevent d'Europe.

Espèces d'intérêt communautaire présentes

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Eléments quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Aigle de Bonelli (<i>Aquila fasciata</i>)	A093	0 à 1 couple	Mauvais	Fermeture des milieux, régression des espèces proies, compétition avec l'Aigle royal
Aigle royal (<i>Aquila chrysaetos</i>)	A091	2 couples nicheurs, 5 couples chasseurs	Moyen	Dérangements, fermeture des milieux, régression des espèces proies
Crave à bec rouge (<i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i>)	A346	0 à 2 couples	Moyen	Régression du pastoralisme, antiparasitaires toxiques, fermeture des milieux
Circaète Jean-le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>)	A080	10 à 20 couples	Moyen	Dérangements, fermeture des milieux, régression des espèces proies, lignes électriques MT et THT
Bruant ortolan (<i>Emberiza hortulana</i>)	A379	10 à 20 couples	Moyen	Déprise viticole, perte de haies, produits phytosanitaires
Grand-duc d'Europe (<i>Bubo bubo</i>)	A026	15 à 20 couples	Moyen	Fermeture des milieux, plantation de résineux, lignes électriques, dérangements
Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>)	A255	50 à 80 couples	Moyen	Fermeture des milieux, plantation de résineux, produits phytosanitaires, dérangements
Aigle botté (<i>Hieraaetus pennatus</i>)	A092	1 à 2 couples nicheurs, 3 à 4 chasseurs	Moyen	Dérangements activités humaines, aménagements lourds, lignes électriques THT
Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>)	A103	3 à 5 couples nicheurs, 1 à 2 chasseurs	Bon	Fermeture des milieux, lignes électriques, dérangements
Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)	A338	20 à 40 couples	Moyen	Régression du pastoralisme, perte de haies, produits phytosanitaires
Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>)	A302	15 à 30 couples	Moyen	Fermeture des milieux, plantation de résineux
Vautour fauve (<i>Gyps fulvus</i>)	A078	0 à 50 individus observés	Bon	Régression du pastoralisme, lignes électriques, infrastructures éoliennes
Busard cendré (<i>Circus pygargus</i>)	A084	8 à 15 couples	Moyen	Régression du pastoralisme, prédation par sangliers, produits phytosanitaires
Pic noir (<i>Dryocopus martius</i>)	A236	0 à 3 couples	Bon	Aucune identifiée à ce jour
Busard Saint-Martin (<i>Circus cyaneus</i>)	A082	1 à 2 couples nicheurs	Moyen	Fermeture des milieux, prédation par sangliers
Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>)	A224	50 à 150 couples	Moyen	Régression du pastoralisme, produits phytosanitaires
Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>)	A072	5 à 8 couples, flux migratoires importants au printemps et à l'automne	Moyen	Gestion sylvicole inadéquate, dérangements proches sites nidification, lignes électriques THT

Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)	A246	150 à 200 couples	Bon	Arrachage viticole, fermeture des milieux, produits phytosanitaires
Faucon crécerellette (<i>Falco naumanni</i>)	A095	Entre 1 et 150 individus Stationnement postnuptial	-	Fermeture du milieu, produits phytosanitaires, lignes électriques, infrastructures éoliennes
Faucon d'Eléonore (<i>Falco eleonora</i>)	A100	3 à 5 individus en stationnement	-	Lignes électriques, infrastructures éoliennes
Gypaète barbu (<i>Gypaetus barbatus</i>)	A076	1 à 3 Erratisme	-	Régression du pastoralisme, lignes électriques, infrastructures éoliennes
Martin-pêcheur d'Europe (<i>Alcedo atthis</i>)	A229	2-5 couples	-	Qualité et gestion des cours d'eau
Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)	A073	50 à 500 Migration 0-1 c nicheur ?	-	Gestion des ripisylves, Lignes électriques, infrastructures éoliennes
Œdicnème criard (<i>Burhinus oedicnemus</i>)	A133	1 à 2 Stationnement nicheur ?	-	Produits phytosanitaires, fermeture des milieux
Rollier d'Europe (<i>Coracias garrulus</i>)	A231	5 à 25 Stationnement postnuptial	-	Fermeture du milieu, lignes électriques, infrastructures éoliennes
Vautour moine (<i>Aegypius monachus</i>)	A079	1 à 5 Erratisme	-	Régression du pastoralisme, lignes électriques, infrastructures éoliennes
Vautour percnoptère (<i>Neophron percnopterus</i>)	A077	2 à 5 Erratisme	-	Régression du pastoralisme, lignes électriques, infrastructures éoliennes

Principaux objectifs du site

Espèces visées	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Aigle botté, Aigle de Bonelli, Aigle royal, Alouette lulu, Bondrée apivore, Bruant ortolan, Busard cendré, Busard Saint-Martin, Circaète Jean-le-Blanc, Engoulevent d'Europe, Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe, Pie-grièche écorcheur, Pie-grièche à tête rousse, Pipit rousseline, Vautour fauve	Maintien et amélioration de la qualité des habitats d'alimentation et de reproduction des oiseaux d'intérêt communautaire	Entretien des milieux ouverts par gestion pastorale
Aigle botté, Aigle de Bonelli, Aigle royal, Alouette lulu, Bondrée apivore, Bruant ortolan, Busard cendré, Busard Saint-Martin, Circaète Jean-le-Blanc, Engoulevent d'Europe, Faucon pèlerin, Grand-duc d'Europe, Pie-grièche écorcheur, Pie-grièche à tête rousse, Pipit rousseline, Vautour fauve	Amélioration de la ressource alimentaire des oiseaux	Limitation de l'utilisation des produits phytosanitaires en viticulture

Aigle botté, Aigle de Bonelli, Aigle royal, Alouette lulu, Bondrée apivore, Bruant ortolan, Busard cendré, Busard Saint-Martin, Circaète Jean-le-Blanc, Crave à bec rouge, Engoulevent d'Europe, Faucon pèlerin, Fauvette pitchou, Fauvette orphée, Grand-duc d'Europe, Pic noir, Pie-grièche à tête rousse, Pie-grièche écorcheur, Pipit rousseline	Préservation de l'état et de la tranquillité des espèces d'intérêt communautaire et de leurs habitats	Réduction de l'impact des dessertes existantes et autres infrastructures linéaires
Aigle botté, Aigle de Bonelli, Aigle royal, Alouette lulu, Bondrée apivore, Bruant ortolan, Busard cendré, Busard Saint-Martin, Circaète Jean-le-Blanc, Crave à bec rouge, Engoulevent d'Europe, Faucon pèlerin, Fauvette pitchou, Grand-duc d'Europe, Pie-grièche écorcheur, Pie-grièche à tête rousse, Pipit rousseline, Vautour fauve	Amélioration des connaissances avifaunistiques et sensibilisation du grand public et des différents acteurs	Recensement des lignes électriques problématiques pour l'avifaune

Pour en savoir plus :

Contact :

Syndicat Mixte de Préfiguration du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes

Antenne du PNR à Mouthoumet – 14, rue de la gare

11330 MOUTHOMET

04-68-42-77-01

04-68-33-99-80 (siège du PNR à Tuchan)

natura2000@corbieres-fenouilledes.fr

Sources d'information :

Site du MTES : www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL Occitanie : www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDT : <http://www.aude.gouv.fr/>

Site de l'animateur : <http://corbieres.n2000.fr/>